

Formule Vigneron* 50€ HT **60€ TTC**

**Offre réservée aux labelisés Vignobles et Découvertes*

- Visibilité web - deux sites (pays-bergerac-tourisme.com et quai-cyrano.com)
- Brochure touristique
- Plan local de professionnalisation (ateliers et Eductours)
- Communication de vos animations
- Publication réseaux sociaux de Quai Cyrano
- Mise à disposition salle de réunion
- Vente d'une référence à l'Espace vin de Quai Cyrano
- 1jour -1 vigneron
- Priorité vente de vin lors des évènements/soirées organisés par Quai Cyrano

Votre partenariat 2025 **TOTAL** € TTC

Modalités et conditions de règlement

Je n'envoie pas de règlement, je recevrai par courrier un "avis des sommes à payer" de la Trésorerie de Bergerac

Envoi par courrier prévu en octobre 2025.

Vos coordonnées

Raison sociale : _____

Adresse de facturation : _____

N° SIRET : _____

Mail : _____

Tél. : _____

Merci de renvoyer le bon de commande

✉ guenaelle.ne@quai-cyrano.com

✉ Quai Cyrano - 1 Rue des Récollets
24100 Bergerac

Date limite de réponse - 03/02/25

*Ce coupon réponse vaut pour engagement de votre part

Validation*

Nom du signataire : _____

Fait à : _____

Le : _____

Je reconnais avoir pris connaissance des CGV et les accepter

Signature
(ou cachet de l'entreprise)

MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS QUAI CYRANO 2025

Visibilité sur www.pays-bergerac-tourisme.co, www.quai-cyrano.com et sur les sites web partenaires

Les informations vous concernant sont issues de la base de données départementale (SIRTAQUI) mise à jour chaque année avec les informations que vous transmettez à Quai Cyrano, par le biais de la saisie en ligne. Les établissements d'une même catégorie/activité sont classés par zone géographique en valorisant les classements et labels, puis au sein de chaque zone, le tri est aléatoire. Le nombre et la nature des labels, certifications et services associés à votre établissement sont apposés dans la limite des contraintes techniques de nos supports. Le texte de présentation de votre établissement pourra être réécrit tout ou en partie par Quai Cyrano sans validation préalable, par souci de cohérence avec la ligne éditoriale de chacun des supports et dans un souci de qualification des contenus. Les textes et photos confiés à Quai Cyrano pourront être utilisés pour toutes les actions de promotion de la destination sur tous supports (print & web). Le détenteur des photos doit s'assurer que celles-ci sont libres de droit (cessible à un tiers) et mentionner les crédits obligatoires pour la diffusion. Dans le cas contraire, Quai Cyrano s'autorise à ne pas les publier sans en informer au préalable le prestataire. En l'absence d'une sélection de photos transmises dans les délais impartis ou ne respectant pas les contraintes techniques, Quai Cyrano se réserve le droit d'effectuer des choix unilatéraux. Quai Cyrano ne saurait être tenu responsable des politiques et conditions d'accès ou d'affichage mises en œuvre sur les sites partenaires.

Encarts publicitaires sur les supports print

L'emplacement et l'intégration de votre encart publicitaire dans les brochures se feront sous réserve de la cohérence éditoriale et de la place disponible au moment de votre commande. Votre encart publicitaire dans les brochures, au format : Haute Définition 300dpi – JPEG ou PDF, doit être transmis à Quai Cyrano pour le 31 janvier 2025 dernier délai.

Engagements de Quai Cyrano

Quai Cyrano s'engage à veiller au bon déroulement de ses prestations et de celles proposées en partenariat avec Dordogne Périgord Tourisme. Quai Cyrano s'engage à communiquer aux opérateurs touristiques la liste des interlocuteurs dédiés selon leur domaine d'intervention. Quai Cyrano s'engage à tenir informé le prestataire des évolutions éventuelles de ses supports et de leurs fonctionnalités.

Quai Cyrano s'engage à promouvoir en priorité les offres de ses partenaires sur les supports de communication. Quai Cyrano s'engage à commercialiser en Boutique ou à l'Espace Vin les produits fabriqués par le partenaire en fonction de la saison, du montant de la ligne d'achat annuel attribué et en adéquation avec la charte boutique de Quai Cyrano.

Engagements du prestataire

Le prestataire s'engage à traiter toute plainte transmise par Quai Cyrano dans un délai de 15 jours après que l'Office de Tourisme ait envoyé un accusé de réception au visiteur ; en cas de plaintes répétées auprès de nos services, Quai Cyrano se réserve le droit de visiter votre établissement et/ou de suspendre le partenariat en cours sans dédommagement aucun. Le prestataire autorise la conservation et le traitement des données à caractère personnelle. Il s'engage à signaler toute modification en cours d'année en cas de changement ou nouveauté (tarifs, coordonnées, services, équipements...). Ces modifications ou informations seront prises en compte dans la mesure où elles sont compatibles avec le logiciel de traitement de données. Le prestataire s'engage à fournir toutes les pièces justificatives utiles à la finalisation du partenariat (dont classement, labels, mentions légales...).

Responsabilités et droits

Le prestataire atteste de la véracité des informations transmises à Quai Cyrano et lui concède ainsi qu'à ses partenaires (organismes publics ou privés) à titre non exclusif, les droits attachés aux données transmises, à savoir : les droits d'auteur, droits à l'image, droits de reproduction, d'adaptation, de modification et de diffusion par tout moyen et sur tout support (brochures touristiques, sites Internet, bornes multimédia etc.) en vue de promouvoir l'action touristique. Il autorise ainsi Quai Cyrano et ses partenaires à utiliser et diffuser tous les supports photos ou vidéos fournis par ses soins. En vertu de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016 et dans le cadre de la politique d'ouverture et de partage des données publiques (« Open data »), les informations transmises à l'Office de Tourisme seront mises à disposition du portail national datatourisme.fr. Les données issues du Système d'Information Régional Touristique d'Aquitaine pourront ainsi être réutilisées par des tiers : institutionnels, starts-up... Quai Cyrano ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de litige avec un tiers.

Durée de l'engagement mutuel

Le présent engagement vaut à compter de la signature et jusqu'au 31 décembre 2025

Régie Pub - Pays de Bergerac

- Bannière publicitaire site internet - www.pays-bergerac-tourisme.com

TARIFS A PARTIR DE 50€ HT 60€ TTC

- Encart publicitaire éditions papier dans les brochures touristiques du Pays de Bergerac

TARIFS A PARTIR DE 700€ HT 840€ TTC

Je n'envoie pas de règlement, je recevrai par mail le bulletin spécifique avec le détail tarifaire

TOTAL € TTC

Régie Pub - Quai Cyrano

- Publications réseaux sociaux - Quai Cyrano

TARIFS A PARTIR DE 333,33€ HT 400€ TTC

- Publications écrans de diffusion à Quai Cyrano

TARIFS A PARTIR DE 83,33€ HT 100€ TTC

Je n'envoie pas de règlement, je recevrai par courrier un "avis des sommes à payer" de la Trésorerie de Bergerac

Envoi par courrier prévu en octobre 2025.

TOTAL € TTC

Contactez votre référente afin de bénéficier d'une proposition sur mesure



Guenaëlle NE

guenaelle.ne@quai-cyrano.com

Vos coordonnées

Raison sociale : _____

Adresse de facturation : _____

N° SIRET : _____

Mail : _____

Tél. : _____

*Ce coupon réponse vaut pour engagement de votre part

Nom du signataire : _____

Fait à : _____

Le : _____

- Je reconnais avoir pris connaissance des CGV et les accepter

Validation*

Signature
(ou cachet de l'entreprise)

MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS QUAI CYRANO 2025

Visibilité sur www.pays-bergerac-tourisme.co, www.quai-cyrano.com et sur les sites web partenaires

Les informations vous concernant sont issues de la base de données départementale (SIRTAQUI) mise à jour chaque année avec les informations que vous transmettez à Quai Cyrano, par le biais de la saisie en ligne. Les établissements d'une même catégorie/activité sont classés par zone géographique en valorisant les classements et labels, puis au sein de chaque zone, le tri est aléatoire. Le nombre et la nature des labels, certifications et services associés à votre établissement sont apposés dans la limite des contraintes techniques de nos supports. Le texte de présentation de votre établissement pourra être réécrit tout ou en partie par Quai Cyrano sans validation préalable, par souci de cohérence avec la ligne éditoriale de chacun des supports et dans un souci de qualification des contenus. Les textes et photos confiés à Quai Cyrano pourront être utilisés pour toutes les actions de promotion de la destination sur tous supports (print & web). Le détenteur des photos doit s'assurer que celles-ci sont libres de droit (cessible à un tiers) et mentionner les crédits obligatoires pour la diffusion. Dans le cas contraire, Quai Cyrano s'autorise à ne pas les publier sans en informer au préalable le prestataire. En l'absence d'une sélection de photos transmises dans les délais impartis ou ne respectant pas les contraintes techniques, Quai Cyrano se réserve le droit d'effectuer des choix unilatéraux. Quai Cyrano ne saurait être tenu responsable des politiques et conditions d'accès ou d'affichage mises en œuvre sur les sites partenaires.

Encarts publicitaires sur les supports print

L'emplacement et l'intégration de votre encart publicitaire dans les brochures se feront sous réserve de la cohérence éditoriale et de la place disponible au moment de votre commande. Votre encart publicitaire dans les brochures, au format : Haute Définition 300dpi – JPEG ou PDF, doit être transmis à Quai Cyrano pour le 31 janvier 2025 dernier délai.

Engagements de Quai Cyrano

Quai Cyrano s'engage à veiller au bon déroulement de ses prestations et de celles proposées en partenariat avec Dordogne Périgord Tourisme. Quai Cyrano s'engage à communiquer aux opérateurs touristiques la liste des interlocuteurs dédiés selon leur domaine d'intervention. Quai Cyrano s'engage à tenir informé le prestataire des évolutions éventuelles de ses supports et de leurs fonctionnalités.

Quai Cyrano s'engage à promouvoir en priorité les offres de ses partenaires sur les supports de communication. Quai Cyrano s'engage à commercialiser en Boutique ou à l'Espace Vin les produits fabriqués par le partenaire en fonction de la saison, du montant de la ligne d'achat annuel attribué et en adéquation avec la charte boutique de Quai Cyrano.

Engagements du prestataire

Le prestataire s'engage à traiter toute plainte transmise par Quai Cyrano dans un délai de 15 jours après que l'Office de Tourisme ait envoyé un accusé de réception au visiteur ; en cas de plaintes répétées auprès de nos services, Quai Cyrano se réserve le droit de visiter votre établissement et/ou de suspendre le partenariat en cours sans dédommagement aucun. Le prestataire autorise la conservation et le traitement des données à caractère personnelle. Il s'engage à signaler toute modification en cours d'année en cas de changement ou nouveauté (tarifs, coordonnées, services, équipements...). Ces modifications ou informations seront prises en compte dans la mesure où elles sont compatibles avec le logiciel de traitement de données. Le prestataire s'engage à fournir toutes les pièces justificatives utiles à la finalisation du partenariat (dont classement, labels, mentions légales...).

Responsabilités et droits

Le prestataire atteste de la véracité des informations transmises à Quai Cyrano et lui concède ainsi qu'à ses partenaires (organismes publics ou privés) à titre non exclusif, les droits attachés aux données transmises, à savoir : les droits d'auteur, droits à l'image, droits de reproduction, d'adaptation, de modification et de diffusion par tout moyen et sur tout support (brochures touristiques, sites Internet, bornes multimédia etc.) en vue de promouvoir l'action touristique. Il autorise ainsi Quai Cyrano et ses partenaires à utiliser et diffuser tous les supports photos ou vidéos fournis par ses soins. En vertu de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016 et dans le cadre de la politique d'ouverture et de partage des données publiques (« Open data »), les informations transmises à l'Office de Tourisme seront mises à disposition du portail national datatourisme.fr. Les données issues du Système d'Information Régional Touristique d'Aquitaine pourront ainsi être réutilisées par des tiers : institutionnels, starts-up... Quai Cyrano ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de litige avec un tiers.

Durée de l'engagement mutuel

Le présent engagement vaut à compter de la signature et jusqu'au 31 décembre 2025